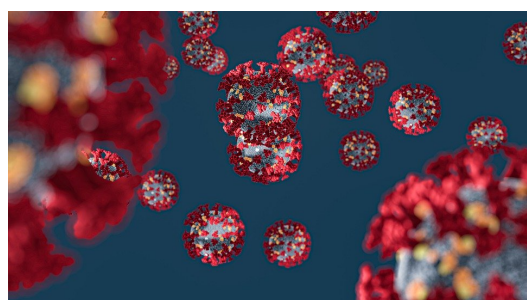


Coronavirus: des mesures de protection pour tout le monde!

Mardi, 24. mars 2020

De: Solidarité sans frontières



Le SSP soutient l'appel de Solidarité sans frontières adressé aux autorités fédérales, cantonales et à toutes les collectivités publiques pour que les personnes migrantes soient protégées face à la crise du Coronavirus.

→ [Voir l'appel sur le site de Solidarité sans frontières](#)

Coronavirus: des mesures de protection pour tout le monde!

La Suisse vit désormais au rythme du coronavirus. Pour freiner l'expansion de la pandémie et protéger les personnes à risque, la population doit respecter les règles émises par le Conseil fédéral et l'Office fédéral de la santé publique. Pourtant, les étrangers sont les grands oubliés des mesures sanitaires ! Il existe un décalage entre les mesures préconisées pour l'ensemble de la population et celles mises en place concrètement pour les personnes migrantes. Les autorités doivent faire preuve de bon sens, agir rapidement et de manière inclusive. Il y a urgence. Protéger les autres, c'est protéger l'ensemble de la population. La santé publique est aujourd'hui la priorité de la Confédération.

Pour les requérant-e-s d'asile

Les centres fédéraux d'asile (CFA) regroupent sous un même toit plusieurs centaines de personnes. Les requérant-e-s d'asile dorment à plusieurs dans des dortoirs, passent des moments de la journée dans des salles communes, sont en permanence en contact étroit les uns avec les autres. Déjà en temps normal, l'accès aux soins médicaux est restreint, ce qui est doublement problématique : au regard de la santé des personnes concernées, mais aussi pour l'établissement des faits médicaux pertinents pour la décision d'asile.

Nous demandons:

1) Un moratoire immédiat sur toute la procédure d'asile. Le SEM doit continuer à enregistrer les nouvelles demandes d'asile, mais il doit renoncer aux entretiens et aux auditions pour protéger la santé des requérant-e-s d'asile, des fonctionnaires et des juristes. Celles-ci réunissent en effet plusieurs personnes dans un espace étroit (impossible de respecter les deux

mètres de distance préconisé par l'OFSP) et cela pendant une durée dépassant 15 minutes (une heure pour les entretiens Dublin, plusieurs heures pour les auditions). Par ailleurs, le personnel médical a autre chose à faire qu'établir des certificats médicaux en lien avec la procédure d'asile. Il doit être mobilisé pour combattre le virus. De même, les bureaux de conseil juridique ont dû fermer leurs permanences, le SEM doit stopper les procédures et renoncer à prononcer des décisions, faute de quoi les faits médicaux risquent de ne pas être établis correctement et le droit au recours ne sera pas respecté. Il en va de même pour les décisions du Tribunal administratif fédéral.

2) Que le SEM permette aux requérant-e-s d'asile de respecter les règles édictées par l'OFSP. Pour cela, il doit désengorger les centres fédéraux, s'assurer que les personnes peuvent respecter une distance spatiale de deux mètres entre les personnes, en particulier dans les dortoirs et les espaces de vie communs.

3) Un accès aux soins pour les requérant-e-s d'asile. Les requérant-e-s d'asile sont des personnes comme les autres. Si l'un-e d'entre eux est contaminé par le virus, il doit avoir accès aux soins comme n'importe quel habitant-e-s de ce pays. Le personnel d'encadrement et de sécurité doit être réactif et préparé à réagir rapidement en présence de symptômes alarmants.

4) Que les requérant-e-s d'asile soient informés sur leur situation. Nous avons constaté que dans les CFA, des personnes continuent de s'endormir avec la peur d'être renvoyées en Italie au petit matin, alors même que les renvois vers ce pays sont suspendus. Dans un climat déjà angoissant à cause de la pandémie, il faut agir avec un peu d'humanité et informer les personnes concernées de manière à leur ôter ce poids psychologique supplémentaire.

5) La libération des personnes en détention administrative et la suspension de tous les renvois. A cause des mesures de restrictions des vols prises pour lutter contre le coronavirus, la plupart des renvois ne peuvent pas être exécutés. Il est donc absurde de maintenir des personnes en détention en vue d'un renvoi. Toutes les ressources à disposition doivent être consacrés à lutter contre l'épidémie plutôt qu'à traquer les personnes à renvoyer.

Pour les personnes sans-papiers

Les personnes sans-papiers vivent en Suisse mais ne possèdent pas d'autorisation de séjour. Que ce soit parce qu'elles n'ont pas d'assurance-maladie, ou à cause de la crainte d'être dénoncées, découvertes, arrêtées et expulsées, elles renoncent souvent à des soins de santé pourtant nécessaires.

Nous demandons:

1) Un accès aux soins pour les personnes sans permis de séjour.

2) Une couverture par la collectivité des frais de santé liés au coronavirus pour les sans-papiers n'ayant pas d'assurance maladie.

3) Une confidentialité absolue dans tous les établissements hospitaliers et de santé.

C'est la seule manière de s'assurer que les personnes sans-papiers ne renoncent pas à des soins nécessaires.

4) Une flexibilité dans la mise en place de mesures pour les plus vulnérables (hébergement d'urgence et aides alimentaires). Veillez à être inclusifs: ne mettez pas en place des solutions qui ne sont pas accessibles aux personnes sans statut légal, ne demandez pas de pièces justificatives que les sans-papiers ne peuvent pas fournir (permis de séjour, bail à loyer, attestation de domicile, fiche de salaire, etc.).

Pour tous les étrangers établis en Suisse

En raison de l'épidémie, les guichets publics sont fermés. Cela est valable aussi pour les services de migration et les bureaux de contrôle des habitants.

Nous demandons:

1) Un renouvellement automatique de tous les permis de séjour arrivant à échéance pendant la période exceptionnelle que nous vivons. Les personnes étrangères ne peuvent en effet pas être considérées comme responsables de la fermeture des guichets, ni de l'éventuelle perte d'un emploi vu la situation de crise économique.

2) Une prolongation des délais de réponse (droit d'être entendu, droit de recours au niveau cantonal). Ces délais doivent être prolongés au moins jusqu'à 30 jours après la fin de l'état de nécessité. Sinon, des décisions risquent d'entrer en force sans que les personnes concernées n'aient eu la possibilité de faire valoir leur droit.

3) Une annulation de toute décision de renvoi ou de délai de départ pendant la durée de l'état de nécessité. Il s'agit non seulement de ne pas exécuter les décisions déjà prises, mais de ne pas en prendre de nouvelles pendant toute la période.

4) La prolongation de six mois des délais de l'Agenda Intégration Suisse pour atteindre les objectifs fixés.

Comme le dit le Conseil fédéral, c'est tous ensemble et de manière solidaire que nous arriverons à combattre le virus. Laisser de côté les personnes migrantes se révélerait catastrophique, pour elles comme pour l'ensemble de la population.

Solidarité sans frontières

ACAT Suisse

Agora (Aumônerie genevoise oecuménique auprès des réfugiés)

Anlaufstelle für Sans-Papiers Basel

Appel d'elles

Asile LGBT

Autonome Schule Zürich

Bereich OeME-Migration der Reformierten Kirchen Bern-Jura-Solothurn

Berner Beratungsstelle für Sans-Papiers

CaBi Antirassismus-Treff St.Gallen
CaBi Solidaritätsgruppe Syrien/Kurdistan
Camarada, cente d'accueil, de formation et d'insertion professionnelle
Caritas Genève
Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève (CCSI)
Centre social protestant Genève
Cercle d'amis Cornelius Koch
Coordin'action Poya Solidaire
Coordination asile.ge
CPRSI, plateforme Migration des Eglises réformées de Suisse Romande
CSI Valais
Droit de rester Fribourg
Droit de Rester Lausanne
Droit de Rester Neuchâtel
elisa-asile, bureau de consultation juridique en matière de droit d'asile
Forum Civique Européen
Freiplatzaktion Basel
Freiplatzaktion Zürich
Gewerkschaft UNIA
isa - Fachstelle Migration
Jesuiten-Flüchtlingsdienst Schweiz (JRS-Schweiz)
Kontaktstelle für Arbeitslose Basel
L'AMAR
Marche mondiale des femmes
Migrationscharta.ch
Observatoire suisse du droit d'asile et des étrangers
OeME-Kommission der Evang.-ref. Gesamtkirchgemeinde Bern
Parti suisse du Travail
Paxion, soutien psychosocial aux réfugiés
Plateforme nationale pour les sans-papiers
Psy4Asyl
Rainbow Spot
Sans-Papiers Anlaufstelle Zürich SPAZ
Schweizerischer Friedensrat
Solibrugg Beratung- und Schreibstube für Flüchtling/Asylsuchende, Suhr/Aarau
solidaritéS
Solidarité Tattes
solinetze.ch (Solinetz Zürich, Bern, Basel, Ostschweiz, Luzern und Netzwerk Asyl Aargau)
Syndicat des services publics (SSP-VPOD)
Syndicat UNIA
Verlagsgenossenschaft vovärts
Vivre Ensemble | asile.ch
Watch the Med Alarm Phone

«wo Unrecht zu Recht wird...»